

Facteur agressé à Saint-Nazaire : la poste ne distribue plus le courrier au 25 rue des frênes !

écrit par Philippe Bescond-Garrec | 25 octobre 2017
Vivre ensemble, la peur au ventre !

La Poste refuse de distribuer le courrier dans un quartier populaire de Saint-Nazaire par crainte d'exposer les facteurs à des risques qu'encourent au quotidien les administrés d'un maire collabo !

Les habitants de la Bouletterie sont-ils des citoyens de seconde zone ?

Que fait le Maire Samzun ? Il préfère les migrants et nos remplaçants, qui nous pourrissent la vie, et à qui il fait les yeux doux, dans l'espoir que, devenus français de papier, ils le reconduisent dans sa charge, car la gamelle est trop bonne !

Que fait la Silène (office HLM) ? Elle propose aux habitants qui se plaignent de les reloger dans un autre quartier !

Et que fait la police ? Elle refuse de prendre en compte la plainte d'une habitante de mon ancien quartier.

Mais nous veillons et nous ne lâcherons rien, jamais, car ici c'est chez nous et le moment est venu de le faire savoir à ceux que nous n'avons pas invités et à leurs protecteurs !

Note de Christine Tasin

La Poste est-elle encore un service public, malgré la mise en

concurrence intensive ?

Qui dit service public dit obligation statutaire. Il n'y a aucune raisons, sauf de force majeure, pour que les habitants d'un immeuble soient obligés de se déplacer pour aller récupérer leur courrier. Il y a à la fois discrimination (pourquoi eux ? Sauf à penser que tous les habitants seraient complices des agresseurs et donc punis par où ils pêchent) et aveu de faiblesse insigne.

A l'heure où l'on mobilise des camions de policiers pour un Abdeslam ou un frère Merah, il n'y aurait pas quelques policiers, voire quelques gardiens de sécurité musclés pour imposer l'ordre et la sécurité dans cet immeuble ?

Il n'y aurait pas la possibilité d'arrêter et de condamner ceux qui font régner la terreur ?

Il faudrait supporter et se taire ?

Et les habitants du 25 rue des frênes ? Ils sont tous complices ou bien ils supportent eux aussi chaque jour insécurité, agressions, insultes, menaces ?

Le Maire a des pouvoirs de police, paraît-il. Que n'en fait-il pas usage ?

Cela se passe en notre beau pays.

Occupé. Mais le dire c'est déjà s'exposer au tribunal, voire à la condamnation.

La démission de ceux qui sont au pouvoir est une faute grave, un abandon de poste, une trahison de la Constitution, de leurs devoirs.

Et naturellement, les auteurs de trouble sont français de père en fils depuis Charlemagne.

Combien faudra-t-il de 25 rue des frênes en France, combien faudra-t-il de territoires de la République complètement perdus, aux mains de sauvages et de barbares imposant leur loi pour que la Reconquista commence ? Combien ?

Les conséquences possibles pour l'Etat et donc pour le con-

tribuable

<http://resistancerepublicaine.com/2017/10/25/plus-de-courrier-distribue-a-cause-des-racailles-letat-peut-etre-condamne-le-con-tribuable-paiera/>